Image not found or type unknown

Réduction de la contribution avantage en nature véhicule car pub

Par **cindy45800**, le **23/11/2017** à **17:25**

Bonjour,,

Lorsque le salarié bénéficie d'un véhicule de service mais qu'il peut utiliser les soirs, et week-end, ce véhicule constitue un avantage en nature: OK.

Pour évaluer cet avantage en nature, ça peut être fait soit au forfait, soit selon les dépenses réellement engagées, soit un "mix" des deux (de ce que j'en comprend).

En contrepartie de cet avantage en nature, une contribution est demandé au salarié.

Ma question est la suivante: est-il possible de permettre une réduction de la contribution au motif que ces véhicule (qui sont à l'origine de service) font la publicité de l'entreprise (puisque la marque est clairement visible sur ces véhicules).

Risque de redressement urssaf?

Cdt

Par **P.M.**, le **23/11/2017** à **18:47**

Bonjour,
Il me semble que le mieux serait d'utiliser la procédure de rescrit social pour interroger l'URSSAF prévue par le Décret n° 2016-1435 du 25 octobre 2016...

Par **cindy45800**, le **24/11/2017** à **09:08**

Bonjour,

effectivement la situation semble assez inédite et je n'y avais pas pensé, merci!!

Par **P.M.**, le **24/11/2017** à **13:32**

Bonjour,
Si la situation n'est pas vraiment inédite, je n'ai pas trouvé de Jurisprudence l'ayant traitée et pas plus de position de l'Administration...

Par **miyako**, le **24/11/2017** à **23:06**

Bonjour,
Le mieux surtout est d'interroger l'URSSAF dont on dépend.
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **P.M.**, le **24/11/2017** à **23:29**

Il me semble que quand on ne prend pas les gens pour des imbéciles cela va sans dire...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés